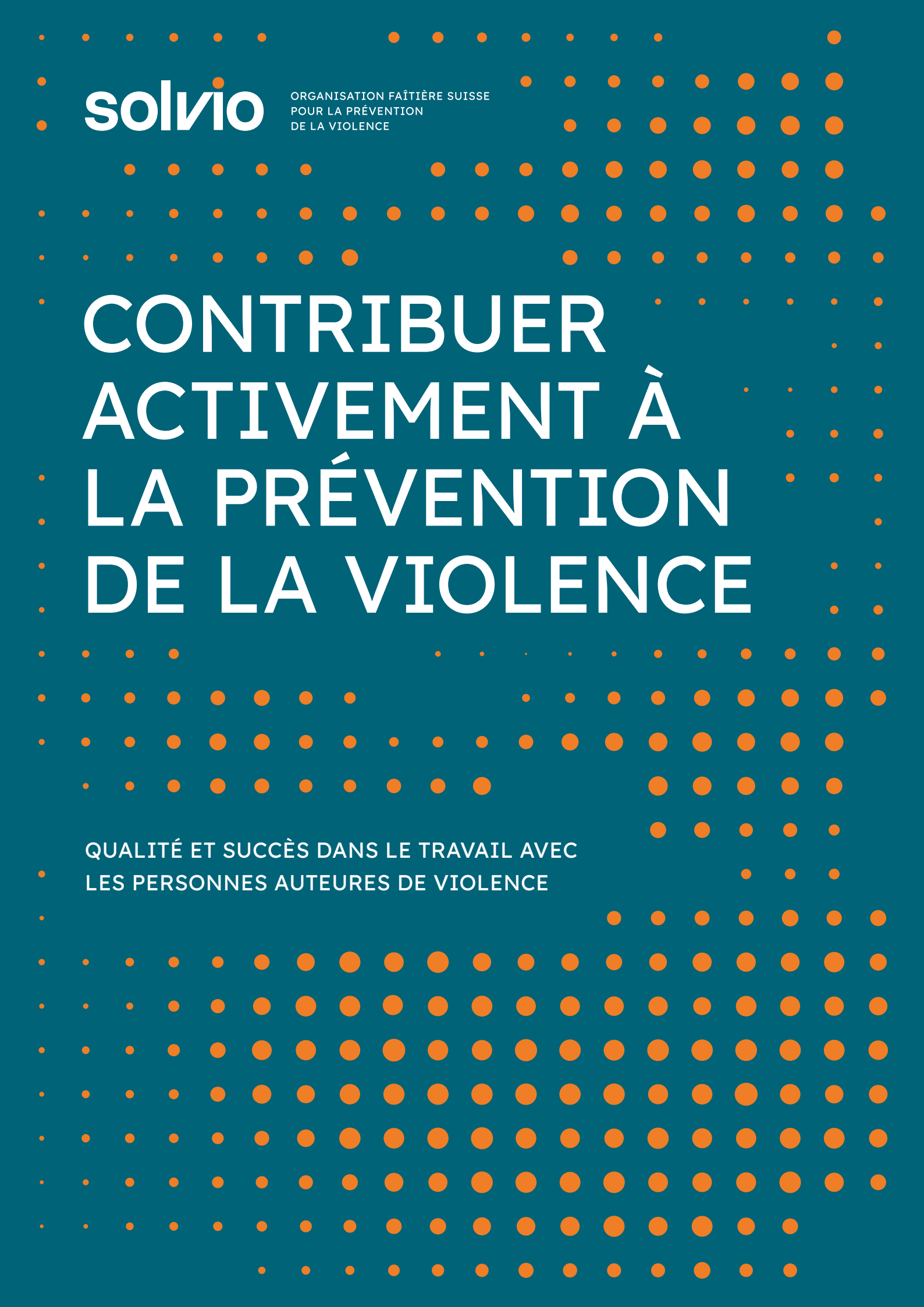




solvio

ORGANISATION FAÏTIÈRE SUISSE
POUR LA PRÉVENTION
DE LA VIOLENCE

CONTRIBUER ACTIVEMENT À LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE

QUALITÉ ET SUCCÈS DANS LE TRAVAIL AVEC
LES PERSONNES AUTEURES DE VIOLENCE

Nous nous engageons en faveur de mesures coordonnées et compétentes dans toute la Suisse pour prévenir la violence domestique. Notre objectif premier est d'éviter la violence et de permettre aux personnes de gérer les conflits sans y recourir grâce à des offres professionnelles. Nous considérons le travail avec les personnes recourant à la violence comme une contribution à la protection des victimes et à la prévention de nouveaux actes de violence.

TRAVAILLER AVEC LES AUTEUR-E-S POUR PROTÉGER LES VICTIMES

STATISTIQUES

Nous collectons des statistiques nationales sur le travail de conseil auprès des personnes auteures de violence. Elles indiquent notamment combien de personnes ont été suivies, combien ont consulté volontairement, ainsi que leur situation personnelle (sexe, âge, état civil) au début de l'accompagnement.

EFFICACITÉ

Le travail avec les personnes auteures de violence domestique constitue une contribution majeure à la protection des victimes. Recherche et pratique s'accordent à dire qu'une prévention durable n'est possible que si les personnes concernées assument l'entière responsabilité de leurs actes et s'engagent dans un processus de changement. Un accompagnement professionnel y contribue de manière significative.

ANCRAGE LÉGAL ET SOUTIEN LARGE

Par nos rapports au Conseil de l'Europe sur les offres de conseil et le financement en Suisse, nous prenons position sur la situation légale actuelle.

CONVENTION D'ISTANBUL / FINANCEMENTS CANTONAUX

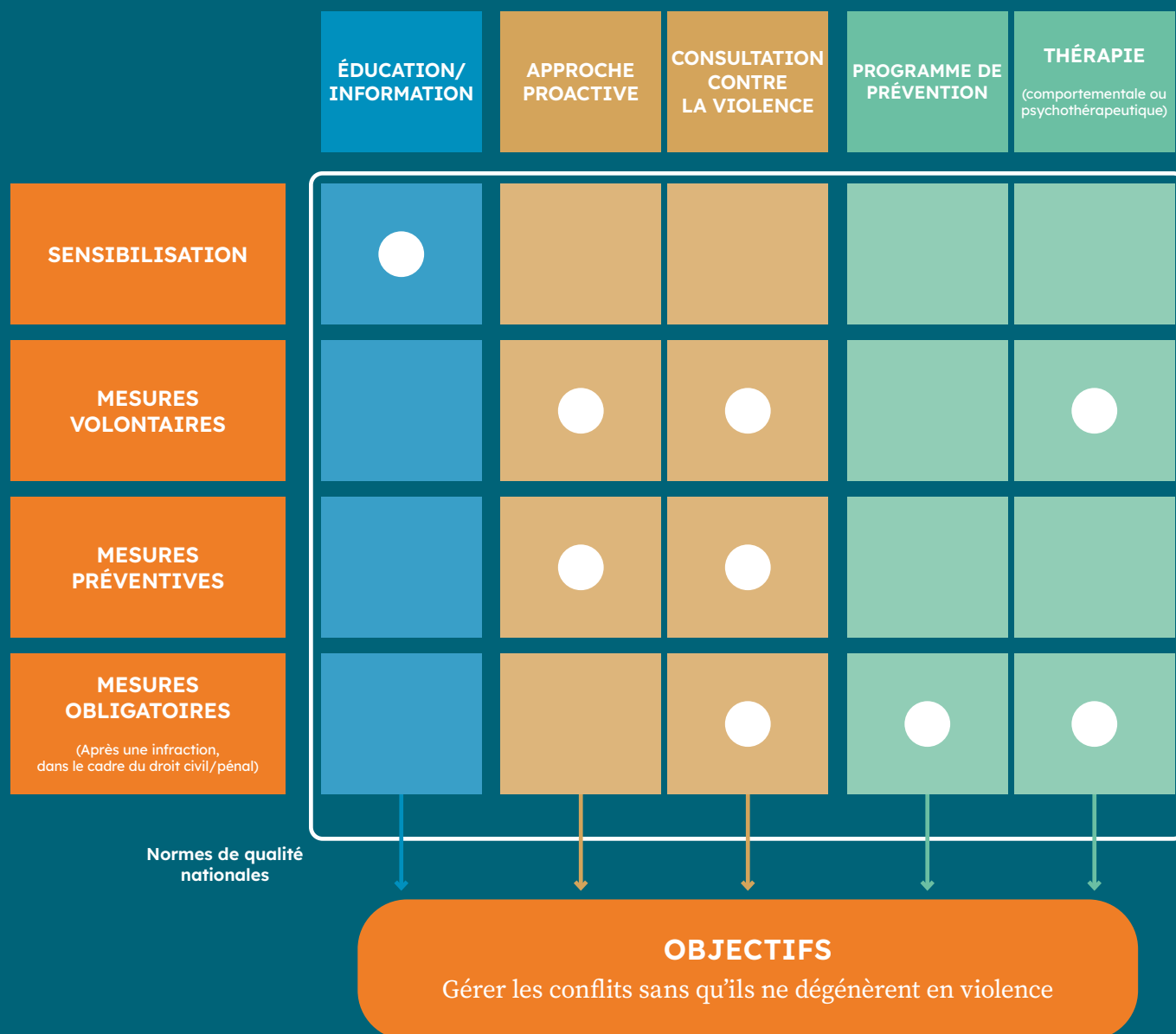
Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Suisse est partie à la Convention d'Istanbul. L'article 16 oblige la Confédération et les cantons à prendre des mesures législatives en faveur des programmes de conseil pour personnes auteures de violences domestiques. Ces programmes doivent aider les personnes concernées à adopter un comportement non violent et à prévenir toute récidive.

EXPERTISE ET RÉSEAU INTERNATIONAL

Le comité directeur et le secrétariat sont composés de personnes professionnelles engagées, actives dans le travail avec les personnes auteures de violence et bien connectées aux réseaux nationaux et internationaux.

STRUCTURÉ ET STANDARDISÉ À L'ÉCHELLE NATIONALE

Nous agissons à plusieurs niveaux et proposons différentes offres,
toutes orientées vers un objectif commun.



NOS ACTIVITÉS

Nous développons, avec nos membres, des standards et des outils. Nous favorisons l'échange entre la pratique et la recherche et œuvrons à améliorer les conditions-cadres. Nous sensibilisons également les personnes décisionnaires politiques et le public à l'importance du travail avec les personnes auteures de violence domestique.

DÉVELOPPEMENT D'OUTILS ET DE STANDARDS

Nous encourageons la création d'outils pratiques et scientifiquement fondés. Ils doivent soutenir les professionnel-le-s, garantir la qualité des interventions et en accroître durablement l'efficacité.

CRÉATION DE SAVOIRS

Nous soutenons la recherche et le transfert de connaissances entre la pratique, la science et la politique. Conférences et événements spécialisés contribuent à l'évolution continue des méthodes. Nos travaux visent à générer des connaissances directement applicables à la pratique.

AMÉLIORATION DES CONDITIONS-CADRES

Nous œuvrons pour des conditions-cadres meilleures sur le plan politique et sociétal : financements stables, collaboration interinstitutionnelle et base légale claire.

SENSIBILISATION

Nous renforçons la compréhension publique de l'importance du travail avec les personnes auteures. Par des campagnes, relations publiques et formations, nous luttons contre les tabous et favorisons un débat constructif.

OFFRES POUR LES MEMBRES

PARTAGER LES CONNAISSANCES ET SE METTRE EN RÉSEAU

- Conférences et événements spécialisés
- Formations continues avec des hautes écoles spécialisées, ateliers internes et échanges
- Assurance qualité par la définition de standards
- Exploitation de statistiques nationales

Pourquoi devenir membre de solvio :

- Accès à un large réseau
- Participation à l'élaboration de lois nationales
- Garantie de qualité

POUR LES ASSOCIATIONS ET LES MEMBRES INDIVIDUELS

Peuvent devenir membres : associations, services spécialisés et personnes individuelles engagées dans la prévention de la violence.

solvio

**Organisation faîtière suisse
pour la prévention de la violence**

Boîte postale, CH-3000 Berne
info@solvio.ch, www.solvio.ch

Partenaire de mise en œuvre de la Confédération dans le cadre
de la Convention d'Istanbul. En collaboration avec les cantons,
les associations et les services spécialisés

Membre du « Réseau Convention d'Istanbul » et du réseau européen
« Work with Perpetrators of Domestic Violence »